Ouestions orales

LES POSTES

LA NOUVELLE CONCERNANT LA NOMINATION D'UN MAÎTRE DE POSTE DANS LA CIRCONSCRIPTION DE BOW RIVER-RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Sid Parker (Kootenay-Est-Revelstoke): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente. Étant donné que, selon les média, quelqu'un de la circonscription de Bow River ne possédant pas les compétences voulues a récemment été embauché comme maître de poste pour la région et ce, suivant la recommandation de son député conservateur, qui se trouve à être son ami et allié politique, je propose, appuyé par le député de Prince-Albert (M. Hovdebo):

Que la Chambre somme le ministre des Postes d'expliquer comment il se fait que le député de Bow River soit maintenant en mesure de nommer à la fonction de maître de poste des parents de personnes qui ont travaillé pour lui pendant la campagne électorale et plus précisément qu'elle lui demande de donner son avis sur des rumeurs voulant que le gouvernement accorde des faveurs spéciales au député de Bow River dans l'espoir qu'il suive les traces de son ancien collègue, l'honorable Jack Horner.

Mme le Président: Une motion de cette nature ne peut être présentée sans le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Des voix: Non.

Des voix: D'accord.

L'ÉNERGIE

LE PRIX DE L'ESSENCE-RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement. Dans le message qu'il a adressé à ses commettants à l'occasion de Noël, le député de Scarborough-Ouest (M. Weatherhead) semble les avoir par mégarde mal renseignés quand il leur a dit que le prix de l'essence n'augmenterait que de 13.3c. le gallon d'ici la fin de l'année. Étant donné que le gouvernement libéral nous avait promis de l'essence à bon marché et que le prix de l'essence au détail a augmenté d'environ 40c. le gallon depuis décembre dernier, je propose, appuyé par le député de Peterborough (M. Domm):

Que la Chambre enjoigne au député de Scarborough-Ouest de rectifier cette erreur manifeste dans ses vœux de Noël, afin qu'il n'y ait pas d'autre malentendu.

Mme le Président: Pour présenter une motion de ce genre, il faut le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

• (1415)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES RESSOURCES NATIONALES

LES IMPÔTS INDIRECTS SUR LES RESSOURCES NATURELLES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, en l'absence du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et du ministre chargé de la réforme constitutionnelle, le ministre de la Justice, je voudrais interroger le vice-premier ministre. Dans la lettre qu'il a adressée le 20 octobre au chef du NPD, le premier ministre a déclaré que le gouvernement était disposé «à accepter un amendement qui accorderait aux provinces le droit de frapper d'un impôt indirect les ressources non-renouvelables».

Cela étant, le vice-premier ministre pourrait-il me dire si le gouvernement canadien a l'intention d'autoriser également les provinces à taxer leurs ressources renouvelables, en particulier l'hydro-électricité et si, le cas échéant, il en a déjà parlé officiellement à ces dernières?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, j'ignore ce qu'on a dit aux provinces à cet égard. Je crois savoir que le ministre de la Justice a fait une déclaration à ce sujet devant le comité mixte. Le député est certainement davantage au courant des délibérations que moi, puisque je ne fais pas partie du comité.

L'ÉCONOMIE

LE DÉPÔT DES PROGRAMMES POUR COMBATTRE L'INFLATION— RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente. Étant donné d'une part que des fonctionnaires du ministère des Finances ont reconnu que le taux d'inflation de 9.7 p. 100 prévu pour 1980 dans le budget était trop bas, et que d'autre part le ministre d'État (Finances) (M. Bussières) a déclaré que le gouvernement prendra les mesures qui s'imposent pour que le taux ne dépasse pas cette prévision, je propose, appuyé par le député de Prince George-Bulkley Valley (M. McCuish):

Que le gouvernement dépose immédiatement les programmes qu'il projette de mettre en œuvre pour lutter contre l'inflation d'ici à la fin de 1980 et pouvoir respecter ainsi ses engagements.

Mme le Président: Une motion de cette nature ne peut être présentée sans le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.